



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 10/06/2021

COMMUNIQUÉ PRESSE

Les dates des soldes d'été 2021 décalées d'une semaine en raison de la crise sanitaire

En raison des conséquences économiques de la crise sanitaire de Covid-19, **les soldes d'été 2021 sont décalées d'une semaine**. Les soldes se dérouleront donc **du mercredi 30 juin (et non pas le mercredi 23 juin) et dureront 4 semaines jusqu'au mardi 27 juillet 2021 inclus**.

Pour rappel, les commerçants pourront écouler leur marchandise en stock, à des prix réduits. Les rabais proposés par rapport au prix de référence réel devront être clairement signalés. Les limitations de garanties sur les soldes sont illégales. Un article soldé bénéficie des mêmes garanties en matière de défaut de fabrication non apparent ou de service après-vente que tout autre article.

Des demandes d'**autorisation d'ouvertures le dimanche pour le mois de juin** ont été adressées à Mme la préfète par des fédérations nationales de commerçants. Celles-ci font actuellement l'objet de l'instruction réglementaire par les services de la direction départementale des entreprises, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et d'une consultation des organisations syndicales, des organismes consulaires et des élus.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse